

ATELIERS

Pour bénéficier de ces ateliers vous devez être à jour de votre cotisation et habiter Gaillac.

Si vous adhérez au titre de bénéficiaire du jeudi, l'adhésion est gratuite.

Si vous adhérez au titre de bénéficiaire des fruites et légumes du vendredi, l'adhésion est de 3€/an et 5€/an par famille.

Si vous ne bénéficiez ni de l'épicerie ni des fruits et légumes :

	Imposable	Non imposable
Personne seule	15€/an	3€/an
Famille	25€/an	5€/an

La participation à ces ateliers permet d'apprendre, de réapprendre, d'échanger, ou de se divertir tout simplement. Aucun rythme n'est imposé. Toutes fois, si après inscription vous deviez annuler votre présence, nous vous demandons simplement de nous en informer.